

Formation de 3 jours

« INDUSTRIES EXTRACTIVES, CARRIERES ET ENVIRONNEMENT »

Mardi 19, Mercredi 20 et Jeudi 21 mars 2019

OBJECTIFS

L'évolution du droit de l'environnement conduit à une réglementation complexe source de difficultés dans la vie d'une ICPE : Obtention de son autorisation initiale (constitution du dossier de demande, suivi d'instruction et d'enquête publique, réponses à l'avis de l'autorité administrative et des services de l'État), modifications pendant son fonctionnement (porter à connaissance, audit réglementaire, métrologie...) à son arrêt d'activité (dossier de cessation d'activité, usage futur ...). Aussi, cette formation apporte les **méthodes**, **moyens** et **outils** en se basant sur **l'expérience des intervenants**, la **réglementation** en cours et les **usages** pour :

- * APPRÉHENDER les législations spécifiques le code de l'environnement, le code du patrimoine, le code de l'urbanisme, le code forestier, le code minier, ... ;
- PRÉCISER l'articulation entre les différentes réglementations des carrières et des installations classées, de l'urbanisme, de l'écologie, de l'eau, du défrichement, de l'archéologie, ...;
- CIBLER les besoins pour connaître la procédure à retenir (autorisation, enregistrement, déclaration), les porter à connaîssance, la demande d'examen au cas par cas, ainsi que les études d'impact, de dangers, de santé, de dérogation aux espèces protégées, étude de zones humides, études de compensation agricole et /ou forestière.
- CONNAITRE les éléments jurisprudentiels et les bases juridiques ;
- * APPROCHER la réglementation au plan technique pour une meilleure gestion de l'environnement au quotidien sur les thématiques du bruit, des vibrations, des produits explosifs, du RGIE, du code du travail, ...;

PUBLIC VISE ET PREQUIS

Il est DESTINÉ aux DÉCIDEURS, EXPLOITANTS, DIRECTEURS et tous RESPONSABLES D'ENTREPRISES possédant une connaissance environnementale générale et dont le niveau minimum de formation requis est celui d'une licence.

CONTENU

- Les principales législations et réglementations en matière d'Environnement ;
- Le Contenu des demandes, des études d'impact
- L'instruction des demandes, les enquêtes publiques et administratives ,
- La réglementation technique (eau, air, bruit, vibrations, déchets, matériaux inertes RGIE, exploitation, explosifs, etc.);
- Cas d'application permettant la mise en pratique de la formation ;
- La maîtrise foncière et le contrat de fortage ;
- L'exploitation de la carrière ; le suivi environnemental, les audits
- Les rappels juridiques ;
- La jurisprudence, le contentieux et les délais de recours

METHODES PEDAGOGIQUES

- Diaporama;
- Exposés théoriques, études de cas, travaux en groupe Illustration par des cas issus du retour d'expérience;
- * Consultation dirigée et appropriation de l'ouvrage « Industries extractives, carrières et environnement ».

VALIDATION

Attestation de formation.

INTERVENANT

Fréderic YOT, Master en écotechnologie, ingénieur d'affaires spécialisé en risques industriels et I.C.P.E., cogérant de F2E **Nathalie LIETAR**, DESS en géologie, responsable du service industries extractives, 30 années d'expérience dans le domaine des carrières



PROGRAMME INDUSTRIES EXTRACTIVES, CARRIERES ET ENVIRONNEMENT

JOUR 1 JOUR 2 JOUR 3

- > Accueil des participants et Introduction à la formation
- Présentations thématiques en matière d'Environnement – Interaction des différentes réglementations
- Nomenclatures I.C.P.E., eau, déchets et redevances
- > Etude de cas : identifier les procédures
- > Régime juridique des carrières

- Maitrise foncière des terrains
- > Etude de cas : Cadrage du projet
- Etudes naturalistes : volet écologique, étude d'incidence Natura 2000, étude zones humides, demande de dérogations de destruction des espèces protégées
- Compensations écologiques, agricole, forestière
- Instruction des demandes et déclarations
- Contenu des études d'impacts et de dangers, les effets sur la santé
- Capacités techniques et financières, les garanties financières

- Suivi environnemental des carrières et gestion au quotidien de l'environnement
- Réglementation Technique : eau, bruit, poussières, vibrations, déchets y compris matériaux inertes ...
- Etude de cas : conduite d'un audit réglementaire
- Contentieux et délais de recours : Pouvoir des préfets et des juges,
- > Actualités de Jurisprudence
- > Bibliothèque du chef de carrière
- > Synthèse de la journée

Le programme détaillé de la formation peut vous être adressé sur demande et sera transmis lors de l'inscription.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Formation « Industries extractives, Carrières et Environnement »

TARIF

Le prix de la formation est fixé à : 2 990 € H.T. (TVA 20 % en sus), soit 3 588,00 € T.T.C.

Dans ce prix, sont compris : la participation à la formation, les outils et documents pédagogiques, à savoir : les documents de vidéo projection et les supports papier constitués de nombreux documents portant sur les industries extractives, les carrières et le droit de l'environnement. Les frais de repas pris en commun seront facturés au stagiaire sur la base de 20 € le repas T.T.C. (soit 60 € TTC pour 3 repas).

Pour les annulations intervenant 8 jours avant la date de la formation, l'inscription est remboursée avec une retenue de 800,00 Euros correspondant aux frais d'annulation.

Après cette date, les frais d'inscription resteront dus en totalité.

INSCRIPTION

Remplir le formulaire d'inscription et l'adresser à :

F2E (Française d'Engineering et d'Environnement)
75 Allée Wilhelm Roentgen
34000 MONTPELLIER

Une facture vous sera adressée à réception du formulaire d'inscription (l'admission à la formation n'est définitive qu'après le règlement des frais de participation ou accord de prise en charge par un organisme de formation).

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements s'adresser à Valérie PARÉ: T. 04.67.64.74.74.

NOMBRE DE PERSONNES

La formation est prévue pour douze personnes maximum.

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas retenir les inscriptions au-delà de la 12^{ème} inscription et de reporter ou annuler la formation pour des raisons indépendantes de leur volonté.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FORMATION

« Industries Extractives, Carrières et Environnement » (sur 3 journées)

Mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 mars 2019 à Montpellier.

Nom :				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Prénom :					
Société ou organism	ne :				
Fonction:					
Adresse profession	nelle :				
Ville		Code postal :			
Téléphone :		Télécopie :			
Mél :					
		n organisme de formation prise charges et inscrire		ganisme	e:
Intéressé par la for Avez-vous des atte		UI □ NON ères vis-à-vis de cette forı	mation ?		
Ces droits incluent documents de vide extractives, carrière	: : la participéo projection es et environr pris en com	ros H.T., soit 3 588 Euros pation à la formation, le et les supports papier nement. nmun seront facturés au	s outils et documents pe constitués de documents	s portar	nt sur les industries
Pour les participant postal, moyennant		repartir avec les docume tion de 40 € T.T.C.	ents pédagogiques, ils leu	rs seron	it adressés par envoi
Adresser ce formula		ion, ainsi que le montant 75 Allée Wilhelm Roen AVANT LE 11	tgen - 34000 Montpelli		ncaire à :
(Facture, programme	et plan d'accès	vous seront immédiatement			
dizaine de minute sur l'avenu Millénaire, avenue Henri Becc En avion : à l'aéroport, pren minute sur l'avenue du Mond	ue du Mondial 98 jus querel. La formation dre la navette, arrê lial 98 jusqu'au Rond	rendre le tramway, ligne n° 1. Descenc squ'au Rond-point Evariste Galois où s se déroule au Bâtiment n° 12 (premie it Place de l'Europe, prendre le tramw d-point Evariste Galois où se trouve le e au Bâtiment n° 12 (premier bâtiment	e trouve le Campanile, passer devant l er bâtiment sur votre droite). ay ligne n° 1. Descendre à l'arrêt Plac Campanile, passer devant le Campanil	le Campanile ce de France	e et entrer dans le Parc Club du e, puis marcher une dizaine de
<u>Hébergement</u> : hôtels situé	s à proximité du lieu	u de formation :			
-	Campanile : Best Hôtel : IBIS :	04.67.64.85.85 04 67.22.09 22 04 99 13 29.99	- Mercure - Novotel	:	04.67.20.63.63 04.99 52.34.34
Date :	Cachet et Signature				